

# Compte-rendu

## Réunion RN Massif des Aiguilles Rouges

### Evaluation du plan de gestion des RN du massif des Aiguilles Rouges

### Milieux agricoles et forestiers

17/12/2018

#### Présents

Julie Chaboud (responsable service espaces naturels, CCVCMB)  
 Jean-François Deshayé (élu municipal, commune de Vallorcine)  
 Laurent Delomez (Garde, Asters)  
 Cécile Georget (responsable service Réserves Naturelles, Asters)  
 Marion Guitteny (Conservatrice RNMAR, Asters)  
 Michel Jourdil (AICA Arve Giffre)  
 Yves Pérol (élu municipal, commune des Houches)  
 Frédéric Ponsard (ONF – UT Pays du Mont Blanc)  
 Michel Zannoni (AFP Vallorcine)

La séance débute par une présentation de l'ordre du jour, puis des généralités sur le plan de gestion, avant de détailler les 14 actions du plan de gestion liées à la thématique.

#### Actions liées au maintien ou rétablissement de la répartition des milieux naturels

Opération / action	Évaluation	Priorité
Partenariat avec les organismes agricoles et les exploitants	Bon	1
Elaboration et évaluation des plans de pâturage	Moyen	1
Mise en œuvre des plans de pâturage	Indéterminé	1
Favoriser l'exploitation durable des forêts	Bon	2
Créer un réseau fonctionnel d'îlots de sénescence	Mauvais	3
Etablir des conventions de « non exploitation » avec les propriétaires fonciers de la forêt de la Diosaz	Moyen	3
Réaliser une étude des continuums écologiques	Mauvais	3

- **Elaboration et évaluation des plans de pâturage**

Evaluation : moyen

Il n'y a actuellement qu'un troupeau présent dans la réserve naturelle de Carlaveyron. L'éleveur a souscrit une MAEC (Mesure Agro-Environnemental et Climatique) en 2017. Dans ce cadre, un diagnostic écologique et des recommandations ont été données pour cet alpage. Une évaluation sera à prévoir à la fin de la MAEC, en 2021 ou 2022. On considère donc que le plan de pâturage est réalisé, mais pas son évaluation.

- **Mise en œuvre des plans de pâturage**

Evaluation : indéterminé

L'indicateur choisit pour évaluer cette action est le respect du plan de pâturage. Le plan de pâturage ayant été réalisé en 2017, son respect n'a pas encore pu être évalué.

- **Créer un réseau fonctionnel d'îlots de sénescence**

Evaluation : mauvais

L'indicateur choisi est la surface de forêt classé en îlot de sénescence. Un travail important a été réalisé en 2017 pour définir des secteurs d'intérêt pour la biodiversité forestière. Ces zones n'ayant pas encore été classée, la surface en îlot de sénescence est actuellement à zéro.

- **Etablir des conventions de « non exploitation » avec les propriétaires fonciers de la forêt de la Diosaz**

Evaluation : moyen

Le choix a été fait de ne pas établir des conventions, mais de faire de l'animation foncière pour l'acquisition de parcelles. Les parcelles sont en indivision, ce travail de recherche des propriétaires est en cours de réalisation, avec l'appui d'un généalogiste.

- **Réaliser une étude des continuums écologiques**

Evaluation : mauvais

Une étude est en cours avec le projet Alpbionet2030 (finalisation et présentation aux élus début 2019), puis, le projet LAB coordonné par la CCVCMB permettra de caractériser les sites à enjeux et de mettre en œuvre certaines actions d'amélioration de la continuité écologique.

- **Actions en faveur des zones humides – le col des Montets**

Le plan de gestion prévoit 5 actions de gestion des zones humides. Une réunion thématique est prévue sur ce sujet (lacs, cours d'eau et zones humides), mais ces actions, qui peuvent concerner des milieux agricoles et forestiers, sont présentées.

Sur le col des Montets, des travaux de gestion des zones humides ont été réalisés en 2014 et 2015. Il n'y a pas eu d'autres travaux de réouverture sur le col des Montets.

Plusieurs personnes regrettent que le paysage se referme. Les arbres, bien que régulièrement victimes d'avalanches, reprennent petit à petit leur place dans le paysage. Les rhododendrons, lorsqu'ils ne sont pas coupés régulièrement, ne paraissent pas aussi fleurir.

Il est précisé qu'il n'y a pas d'enjeux majeurs de préservation d'espèces qui nécessiterait de maintenir un couvert herbacé. Pour le moment, sans projet de pâturage (qui assurerait l'entretien de l'ouverture de ces milieux) ; ces travaux ne sont pas programmés. En cas de projet, le gestionnaire de la réserve est favorable à la réalisation de travaux, en particulier sur la lande.

## Acquisition de connaissances sur les espèces

Opération / action	Évaluation	Priorité
Suivi de l'impact du pâturage sur les milieux	Mauvais	1
Evaluer le rôle des pelouses subalpines pour la conservation des espèces	Mauvais	2
Affiner la connaissance des milieux forestiers d'intérêts	Moyen	2
Suivi de la dynamique d'une cembraie	Bon	2
Suivi de l'évolution des milieux ouverts d'intérêts	Mauvais	1
Evaluer l'impact des ongulés sauvages sur la forêt	Mauvais	3
Suivi de l'activité agricole présente	Bon	1

L'impact du pâturage n'est pas suivi par un protocole standardisé, du fait de la gestion du troupeau présent chaque été dans la réserve naturelle de Carlaveyron. Le troupeau n'est pas gardé, les moutons pâturent sur une grande surface. Il est difficile de différencier l'impact du pâturage et celui de la faune sauvage.

Pour les milieux forestiers, une étude a été réalisée sur Carlaveyron en vue de proposer un réseau d'îlots de sénescence. Un protocole d'appréciation de la maturité de la forêt a été réalisé. Il est prévu de poursuivre ce travail sur les autres secteurs forestiers de la vallée, y compris en réserve naturelle.

Le suivi de l'évolution des milieux ouverts d'intérêts correspond à un protocole qui serait à réaliser de nouveau pour évaluer l'évolution de la placette.

Pour évaluer l'impact des ongulés sauvages sur la forêt, le protocole est assez lourd à mettre en place, donc non réalisé par manque de moyens.

## Evaluation de l'état des milieux et des pressions

A la fin du plan de gestion, une évaluation de l'atteinte des objectifs à long terme et des objectifs opérationnels sera à réaliser. Un premier travail de choix d'indicateurs pour évaluer les pressions susceptibles d'intervenir sur la présence des espèces patrimoniales a été réalisé.

## Perspectives

### Gestion des milieux naturels

Il est proposé de poursuivre les actions en cours, et de reprogrammer certaines actions sur 2019-2022 :

- actions de sensibilisation autour des chiens de protection si nécessaire
- évaluation du plan de pâturage sur Carlaveyron en 2022
- réalisation d'un plan de pâturage sur Vallorcine

- intégration des îlots de sénescence au réseau FRENE
- préserver le patrimoine de la mine du Pas (nouvelle action)

### **Amélioration des connaissances**

Poursuivre les actions en cours et ajouter ou finaliser les actions suivantes :

- Suivi de l'évolution des milieux ouverts d'intérêt
- Réaliser une études des continuums écologiques
- Réactualiser la cartographie des habitats naturels (évaluation de l'atteinte des objectifs)